

CONVENTION DE PARTENARIAT – PROJET D'ANIMATIONS-NATURE GPN 1B

Entre

Le commanditaire d'une part : Communauté de communes Egletons-Ventadour-Monédières – Carrefour de l'Épinette, 19550 LAPLEAU, représentée par son Président M. Charles FERRE et M. Julien BRUNETTAU, coordinateur enfance-jeunesse

Et

L'EPLEFPA Haute-Corrèze - 19160 NEUVIC, représenté par son Directeur, Monsieur Pascal GUENET d'autre part ;

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet du partenariat

Considérant le pôle de compétences du LEGTA « Henri Queuille » dans les métiers de la protection, la gestion et la valorisation des espaces naturels au niveau du BTS « GPN » ;

Considérant le référentiel du BTSA « GPN » et un de ses modules professionnels : M6 intitulé « Education relative à l'environnement » ;

Considérant les attributions et les missions du commanditaire d'accueil jeunesse et de loisirs.

Article 2 : Modalités du partenariat

Intitulé du (ou des) projet(s) : Conception et réalisation de 4 animations-nature par les étudiants en BTSA GPN 1B durant l'année 2025.

Les étudiants de BTSA GPN 1B concevront et réaliseront 2 animations-nature qui évoqueront la nature présente autour du centre de loisirs de Darnets où auront lieu les animations. Selon les possibilités de déplacement des étudiants, l'animation pourra avoir lieu dans les locaux des ALSH concernés.

Les étudiants animeront des groupes d'enfants issus des accueils de loisirs de Darnets, Egletons, Marcillac, Lapeleu et Montaignac ainsi qu'un groupe d'adolescents de l'espace jeunes d'Egletons.

Madame Isabelle BAUDEMONT, responsable de l'accueil de loisirs de Darnets, est l'interlocutrice pour la mise en place de ce projet.

Périodes et dates de réalisation du projet :

Les étudiants de BTSA GPN 1B concevront et réaliseront 2 animations-nature réparties comme suit :

- animation n°1 : mercredi 26 mars 2025

- animation n°2 : mercredi 16 avril 2025

Les animations auront lieu le matin ou l'après-midi selon les horaires suivants :

| | | | |
|----------|--------------------------|-------------|-------------------------------------|
| 9h30-11h | 4-6 ans Egletons | 14h30-16h | 6 ans et + Lapeleu |
| 9h30-11h | 6-8 ans Egletons | 14h30-16h | 6 ans et + Darnets |
| 9h30-11h | 8 ans et plus Egletons | 14h30-16h | 6 ans et + Montaignac |
| 9h30-11h | 6-10 ans Marcillac | 14h30-16h | 12-17 ans Espaces jeunes d'Egletons |
| 10-10h45 | 3-5 ans Egletons | 15h30-16h15 | 3-6 ans Darnets / Lapeleu |
| 10-10h45 | 3-5 enfants de Marcillac | 15h30-16h15 | 3-6 ans de Montaignac |

Un premier temps de rencontre, d'échange avec le commanditaire et de repérages de site aura lieu **mardi 28 janvier matin (9h15 sur site)**.

Article 3 : Responsabilités

Les étudiants demeurent pendant toute la durée de l'étude sous l'autorité et la responsabilité des enseignants de la section BTS « GPN » et du Proviseur du lycée de Neuvic.

Les enfants restent sous la responsabilité des animateurs des centres de loisirs. Chaque groupe d'enfants / étudiants sera accompagné par l'animateur référent du groupe.

Le commanditaire s'engage à rembourser les frais liés au matériel nécessaire à la conception des animations. Ces frais sont à concurrence de 300 €. Les outils produits resteront la propriété de la Communauté de Communes Egletons-Ventadour-Monédières et notamment du service Enfance-Jeunesse.

Les frais de déplacements des étudiants pour les besoins du projet seront pris en charge par l'EPLEFPA.

Article 5 : Communication

Chacune des deux parties pourra utiliser librement les images prises lors de la réalisation de ces animations, sous réserve de citer l'autre, et après avoir vérifié les droits à l'image des personnes concernées.

Fait à NEUVIC, le

Le Directeur

Le Commanditaire,



Lycée Henri-Queuille de Neuvic – Centre de Formation GOLF – Antenne du CDFAA – Ferme du Manus
Rue de l'Agriculture – 19160 NEUVIC
Tél : 05.55.95.80.02 – Fax : 05.55.95.87.57 – Mail : legta.neuvic@epl-haute-correze.fr

WWW.EPL-HAUTE-CORREZE.FR

